

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 3025

présenté par

M. Damien Adam, rapporteur thématique

ARTICLE 21

À l'alinéa 37, substituer aux mots :

« fonds du domaine public en mer »,

les mots :

« fonds marins du domaine public ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.